

également de sa conviction que le maintien de la paix et de la sécurité au profit de tous les pays et de tous les peuples doit être la préoccupation majeure du Canada et de tous les États soucieux de préserver la paix mondiale. Voilà pourquoi le gouvernement du Canada a toujours appuyé les mesures à caractère positif et pratique visant à permettre d'en arriver, par des voies pacifiques, à un règlement rapide du problème sud-africain et a rejeté toute action inconsidérée ou irréaliste qui, sans vraiment changer quoi que ce soit fondamentalement, aurait risqué d'alourdir inutilement la situation internationale.

Nous avons été témoins au cours de la dernière année d'événements significatifs en Afrique australe. Je veux évidemment faire allusion à l'accession à l'indépendance des États du Mozambique, du Cap-Vert, de Sao Tomé et Príncipe, auxquels le Canada souhaite la bienvenue dans le concert des Nations, ainsi qu'à l'indépendance imminente de l'Angola. J'aimerais également saluer les efforts déployés par ces grands chefs de file que sont les présidents Kaunda de Zambie, Nyerere de Tanzanie, Machel du Mozambique et sir Seretse Khama du Botswana dans leur recherche de solutions au problème de la Rhodésie. Bien que le dénouement des entretiens qui se sont déroulés cet été ait déçu nos espoirs, la tenue même de ces entretiens est en soi une source d'encouragement qui permet d'espérer que l'embâcle empêchant l'autodétermination des populations d'Afrique australe commence enfin à céder. Il est évident cependant que le bastion de l'oppression raciste, c'est-à-dire l'Afrique du Sud et son régime d'*apartheid*, demeure dans une grande mesure à l'écart de ces événements. En dépit du rôle joué par le premier ministre Vorster dans le cadre des entretiens sur la Rhodésie au cours de l'été, de l'atténuation de certaines pratiques se réclamant de l'*apartheid* en Afrique du Sud et des efforts concertés de la communauté internationale pour bien faire comprendre à ce gouvernement que le monde entier condamne ses politiques racistes, le système juridique complexe sur lequel repose l'*apartheid* en Afrique du Sud n'a pas été modifié substantiellement. Par ailleurs, les Sud-Africains de race noire, qui représentent la majorité de la population, demeurent tout aussi opprimés et la minorité blanche ainsi que son gouvernement maintiennent leur attitude à courte vue.

Parce que la situation en Afrique du Sud risque de se figer ou, pis encore, de se détériorer et de conduire à la violence raciale ou à la guerre civile, le gouvernement du Canada, de concert avec d'autres États membres des Nations Unies, a cherché à adopter des politiques et à mettre en vigueur des mesures qui encourageraient et appuieraient la majorité noire de ce pays dans ses aspirations à l'autodétermination. De même, nous nous sommes efforcés de faire comprendre à la minorité blanche de l'Afrique du Sud et à son gou-